

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto-verso doit être adressée quel que soit le genre de courses, **OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.**

Cadre réservé au Comité Régional

N° épreuve:

Code :

Insertion :

Date récep :

VILLE : MURON

REGION : POITOU-CHARENTES

TITRE DE LA COURSE : TROPHÉE JEAN FORESTIER

DATE : samedi 8 septembre 2018

DEPT : 17

ORGANISATEUR : VC ROCHEFORT

Adresse Mail : veloclubrochefortais@hotmail.fr

Catégorie : Cochez les cases correspondantes

<input checked="" type="checkbox"/>	PRE-LICENCIÉS (4 / 6 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	BENJAMINS (11 / 12 ans)
<input checked="" type="checkbox"/>	POUSSINS (7 / 8 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	MINIMES (13 / 14 ans)
<input checked="" type="checkbox"/>	PUPILLES (9 / 10 ans)		

Discipline : Cochez les cases correspondantes

<input checked="" type="checkbox"/>	Route	<input type="checkbox"/>	VTT
<input type="checkbox"/>	Piste	<input type="checkbox"/>	Autre, précisez :
<input type="checkbox"/>	Cyclo-cross		

Epreuves : CLM (pupilles, benjamins, minimes) et Sprint (pré-licenciés et poussins) / Régularité

S'il s'agit d'un Challenge, précisez :

DOSS : Lieu : rue de la Libération

Heure : 12h30

DEPART: Lieu : rue de la Libération

Heure : 13h30

ENGAGEMENTS : Internet Autre , Précisez :

TARIFS ENGAGEMENTS : gratuit

RENS: Sophie COLLET

Tél/Mail: 07.67.94.09.72 / veloclubrochefortais@hotmail.fr

Clôture : obligatoirement, 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi, etc....

**FEDERATION FRANCAISE
DE CYCLISME
DETAILS D'ORGANISATION**

RENCONTRE ECOLE DE VELO

<p style="text-align: center;">Signature de l'organisateur Responsable des renseignements -----</p>	<p style="text-align: center;">Visa du Président du Comité Régional</p>
--	---

		NOMS DES OFFICIELS
		Indiquer la catégorie de commissaire agréé : Int., Nat. ou Rég
DROITS ORGANISATION	120	Président du Jury :
		Commissaire :
		Commissaire :
CAUTION A DEDUIRE	25	Commissaire :
		Commissaire Stagiaire:
		Juge à l'Arrivée :
		Starter :
		Chronométreur :
		Chronométreur :
		Animateur :
SOMME DUE	95	Délégué Sportif de service désigné par le Comité Départemental :
		<i>Nota</i> : Le STARTER et le JUGE à l'ARRIVEE peuvent être pris parmi les trois commissaires de course. Si l'organisation est assurée par un club, deux ou trois des commissaires de course devront être pris en dehors du club organisateur